L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 3[illegible] rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 7 MAI.

Causerie sur l'escrime.

Messieurs.... non! pas messieurs! notre art forme entre tous ceux qui l'exercent un lien qui ressemble à l'amitié! on est plus que camarades, on est compagnons d'armes; c'est comme une parenté que cette communion par le fer, et elle m'autorise à vous dire: mes chers amis! cette réunion d'aujourd'hui fait honneur à tout le monde: à celui qui en est l'objet, à ceux qui l'ont organisée, à ceux qui y concourent. La fin si soudaine de notre cher Robert, mort sur le champ de bataille, le fleuret à la main, a montré une fois de plus tout ce qu'il y a dans Paris de sympathie spontanée et généreuse, dès qu'il s'agit d'une infortune à secourir, d'un talent à honorer. A peine la triste nouvelle a-t-elle été connue, que les amateurs les plus distingués, MM. Saucède, Féry d'Esclands, le baron Gourgaud, Borda, se sont empressés d'organiser un assaut au profit de la veuve et des enfants de Robert. Tous les professeurs ont offert spontanément leur concours. Le cercle de l'Union artistique et littéraire a donné ses salons, et le célèbre peintre espagnol, M. Madrazo, a envoyé ce beau portrait de Robert que vous voyez-là.

Puis à mon tour de m'associer à cette bonne œuvre, et de prononcer quelques mots sur l'escrime, j'ai d'abord refusé, car que dire que je n'aie déjà écrit sur ce sujet? Mais j'ai pensé que si cette honorable demande m'a été adressée, c'est sans doute comme au Nestor des amateurs; or, vous vous rappelez votre Iliade, vous savez que Nestor avait le privilége et l'habitude de répéter souvent la même chose; permettez-moi de l'imiter, et puisque nous sommes entre fidèles, pardonnez-moi des redites qui ont pour but d'honorer l'objet de notre culte.

Le premier mérite de l'escrime est à mes yeux, d'être un art national, un produit de notre pays, un fruit du sol, comme la conversation. Qu'est-ce en effet que faire des armes? c'est causer. Car, qu'est-ce que causer? n'est-ce pas parer, riposter, attaquer........toucher surtout........si l'on peut, et Dieu sait qu'à ce jeu-là la langue vaut bien le fleuret!

Je parle du fleuret; mais que dire de l'épée? Les Allemands ont le sabre, les Espagnols le couteau, les Anglais le pistolet, les Américains le revolver, mais l'épée est l'arme française. Porter l'épée, tirer l'épée, sont deux mots que vous ne trouverez, dans leur signification un peu élevée, que dans notre langue; deux mots dont l'un exprime un droit de gentilhomme, l'autre un fait de galant homme, tous deux je ne sais quoi d'élégant, de chevaleresque, d'un peu vaniteux, qui peint un trait de notre caractère et se lie à nos traditions sociales. Je voudrais que notre démocratie restât aristocratique de langage, de sentiments, que nous unissions aux principes d'aujourd'hui, les manières d'autrefois, et rien n'y peut mieux aider que le maniement de l'épée. L'épée n'a-t-elle pas le plus beau des priviléges? c'est la seule arme qui puisse vous venger sans effusion de sang! Je ne sais pas de plus beau jour pour un galant homme et un habile homme que celui où, trouvant devant lui un adversaire qui l'a offensé et qu'il pourrait tuer, il le punit en lui laissant la vie, en le désarmant.

J'aime encore les armes comme auteur dramatique.

Que deviendrions-nous, je vous le demande, nous pauvres auteurs de comédies, sans le duel à l'épée? Le pistolet est un brutal qui ne convient qu'aux drames bien noirs et aux dénoûments! Mais l'épée!... elle est de fête partout, elle sert aux expositions, aux déclarations, aux réapparitions! Que voulez-vous qu'on fasse, dans une comédie, d'un homme blessé au pistolet! Il n'est plus bon à rien. Mais à l'épée, il revient deux minutes après, la main dans le gilet et essayant de sourire. La jeune fille ou la jeune femme lui dit: "Comme vous êtes pâle, monsieur!—Moi, mademoiselle...." Alors paraît, par hasard, un petit bout de taffetas d'Angleterre.... "Ciel! Henri, vous vous êtes battu!" Ah! messieurs, l'admirable verbe que le verbe se battre! Tous les temps en sont bons. "Vous vous battez?... Battez-vous!... Ne vous battez pas!...." Et comme il va bien avec les exclamations!.. "Mon ami! par grâce!—Monsieur, vous êtes un lâche!—Arthur! Arthur!... je me jette à tes pieds!" Ne me parlez pas de théâtre sans deux collaborateurs indispensables.... l'épée et l'amour!

J'aime encore l'escrime comme observateur. Une salle d'escrime est une salle d'armes où abondent des originaux aussi amusants qu'au théâtre. Il y a d'abord la classe nombreuse des tireurs qui ne tirent pas, et qui ne tireront jamais. Puis, les tireurs pour cause de ventre, ceux à qui leur médecin ou leur femme ordonne de maigrir et qui, après avoir pendant deux heures sué comme des bœufs, soufflé comme des phoques, fumé comme des puddings bouillis, vous disent de bonne foi: Je viens de faire des armes! Il y a aussi les maîtres d'armes, je me trompe, les professeurs d'escrime! Ils sont généralement gais, bonnes gens, braves gens, dévoués corps et âme à leurs élèves. Mais leur côté faible.... c'est la véracité.... le fleuret à la main, bien entendu! Il est vrai que les amateurs pourraient bien réclamer aussi! Je n'ai guère rencontré, sauf les trois cent personnes qui sont ici, de tireur qui ne dît au moins un coup par assaut! Que voulez-vous? un coup nié ne compte pas. Et il est si facile de dire: Je n'ai pas senti! Ah! si quand nous tombons, nous autres, auteurs dramatiques, nous pouvions annuler les sifflets en disant: Je n'ai pas entendu!.... Enfin, quand cela arrive, on se console en venant faire des armes et en écoutant les histoires du maître!

Je me rappelle une assez plaisante. J'ai eu pour premier professeur un vieux maître qui s'appelait le père Dulaurier. Il avait une fille qui faisait sa gloire. "Ah! ma fille!.... messieurs, nous disait-il, elle est faite.... elle est faite.... comme un saumon!" Elle était donc faite comme un saumon, et de plus elle était demoiselle dans un magasin de modes, ce qui inquiétait un peu son père sur sa vertu; il avait tort, mais enfin cela l'inquiétait. Ne pouvant plus supporter cette inquiétude, il va se poster un soir d'été au coin de la rue Traversière (elle travaillait rue Saint-Honoré), et là il attend enveloppé dans son manteau. "Vous pouvez juger, nous disait-il, si le cœur me battit quand je la vis paraître; je m'approche d'elle, et, cachant ma figure pour qu'elle ne me reconnût pas, je lui glisse à l'oreille une petite drôlerie vraiment très gentille.... O bonheur! elle se retourne et me lance à toute volée une girofiée à cinq feuilles.... Je pare tierce, et je lui dis: Ma fille, tu es vertueuse!"

L'escrime a encore sa valeur utilitaire. Elle vous apprend à juger les hommes. Il n'y a pas de dissimulation possible le fleuret à la main. Après cinq minutes d'assaut, le faux vernis de l'hypocrisie mondaine tombe et coule avec la sueur, comme le fard, et au lieu de l'homme du monde, poli, en gants jaunes, au parler de convention, vous avez devant vous l'homme véritable, réfléchi ou étourdi, faible ou ferme, rusé ou naïf, sincère ou de mauvaise foi.......L'âme ne se voit jamais mieux qu'à travers les mailles serrées de ce petit masque de fer.

J'en ai tiré un jour un singulier profit. Je faisais des armes avec un fort courtier en eaux-de-vie, rhums et vins de champagne. Avant l'assaut, il m'avait offert ses services pour quelques fournitures, et je les avais à peu près acceptés......L'assaut fini, je vais au maître de la maison, et lui dis: "Je n'achèterai pas de vin de Champagne à ce monsieur-là.........—Pourquoi?—Son vin doit être frelaté......il nie tous les coups!"

Appliquez mon principe, et vous vous en trouverez bien.... Quelques-unes de vous sont déjà mariées.... Vous aurez quelque jour des filles à marier.... Eh bien! qu'il se présente un prétendu, ne perdez pas votre temps à prendre des informations trop souvent menteuses.... et dites simplement à votre gendre futur: Voulez-vous faire une botte?.... Au bout d'un quart d'heure vous en saurez plus sur son caractère qu'après six semaines d'investigations.

Les mères, cependant, sont en général pleines de préventions contre l'escrime; leur tendresse voit toujours une épée dans un fleuret, et elles craignent que la salle d'armes ne fasse de leurs fils des duellistes. Qu'elles se détrompent. Je ne connais pas un seul spadassin parmi les habiles tireurs de Paris. Un lâche seul peut provoquer une lutte où il n'y a de péril que pour son adversaire. Un homme de cœur trouve dans sa force même le droit et le devoir de rester modéré en étant ferme; et, comme cette force conseille également aux autres la modération envers lui, il s'ensuit que l'habileté en escrime est une double raison pour se battre plus rarement.

Je dirai encore aux mères: Vous ne prétendez pas que vos fils n'aient pas de passions, vous désirez seulement qu'ils aient les bonnes, c'est-à-dire celles qui tuent les mauvaises.... Eh bien, croyez-moi, l'amour de l'escrime est une de celles-là. Montesquieu a écrit quelque part qu'il n'avait jamais eu dans sa vie un chagrin dont une heure de lecture ne l'eût consolé. Dieu me garde d'en dire autant de l'escrime! Il y a des douleurs dont rien ne console; mais ce que je puis certifier, c'est que je ne connais pas de préoccupation qu'un assaut vigoureux ne dissipe, ni de mauvaise tentation dont il ne vous délivre. Je me rappelle dans ma jeunesse, quand il n'y avait pas encore de chemins de fer, avoir fait vingt lieues pour chercher un assaut, et aujourd'hui encore.... oui!.... Vous l'avouerai-je? Bertrand m'a si bien souillé au cœur cette passion, il me l'a si profondément chevillée dans le corps, qu'elle dure toujours! Après cinquante ans de mariage avec l'escrime, je l'aime comme au premier moment.... et elle m'aime encore un peu....

Connaissez-vous beaucoup de femmes de qui on puisse en dire autant? Ah! c'est que l'escrime est vraiment l'exercice où l'homme se sent vivre le plus pleinement. Tout est en jeu dans un assaut vigoureux, les bras, les jambes, les muscles, les nerfs, l'intelligence. C'est le sang qui court à grands flots dans les veines, le cœur qui bat, la tête qui bout, les artères qui tressaillent, la poitrine qui se soulève, les pores qui s'ouvrent; et si l'on pense qu'à ce vital plaisir se joint le bonheur de sentir sa force et sa souplesse décuplées; si on songe aux joies ardentes de l'amour-propre, au plaisir de battre, à la rage d'être battu et aux mille vicissitudes d'une lutte qui se termine et recommence à chaque coup porté, on comprendra qu'il y a dans l'exercice de cet art un véritable enivrement dont la passion du jeu peut seule donner une idée. Oui, l'escrime est le jeu! mais le jeu.... avec le vice en moins et la santé en plus.

Je ne voudrais pas terminer cette causerie sans vous parler un moment de celui que nous regrettons, et dont la loyale figure, vivante sur cette toile semble présider à notre réunion.

Robert avait dix-sept ans quand il parut pour la première fois dans un assaut public. Hé bien! pendant ces trente ans de luttes et de succès, il a eu des émules, des rivaux, peut-être des envieux; il n'a pas eu un seul ennemi! Aujourd'hui, il n'a que des admirateurs. Tous les antagonismes s'effacent devant la mort. Aujourd'hui, tout le monde reconnaît qu'il y avait en lui quelque chose qui n'était qu'à lui, le don, l'éclair, le feu sacré, ce je ne sais quoi d'imprévu, de spontané qui est à l'escrime ce que l'inspiration est à la poésie: beaucoup d'entre vous ont croisé le fer avec lui. Personne n'oubliera et ne retrouvera jamais cette main, d'où jaillissait l'électricité, comme la bonté jaillissait de son visage et de son cœur.

Que ce souvenir profite à son fils! Il le mérite. A peine a-t-il su son malheur, qu'il est accouru, quittant tout, renonçant à l'espoir longtemps poursuivi d'une carrière plus brillante, pour venir à vingt-deux ans prendre spontanément, courageusement, la lourde charge de chef de famille. Que votre honorable patronage le suive dans cette rude vie, et, on je me trompe fort, ou ce jeune homme, qui va se mettre en garde pour la première fois devant le public, avec son diplôme de bachelier dans sa poche, ne vous fera pas repentir de l'avoir adopté pour pupille.

E. LEGOUVÉ.

FEUILLETON.

LES ASHANTEES

PAR B. AUBEY.

ODYSSÉE D'UNE ANGLAISE.

II

Où Coffi Calcali veut se rendre les dieux propices.

Pendant que le capitaine Mac Duff et miss Arabella naviguaient, chacun de son côté, vers Cape Coast Castle, le roi des Ashantees, Coffi Calcali célébrait en grande pompe, dans sa capitale Coumassie (Kumasi) la fête annuelle du Yam.

Le royaume des Ashantees n'est point situé sur le bord de la mer; il est séparé du golfe de Guinée par le pays d'Ossin et l'espèce de confédération des Fanti qui, eux, habitent le long de la côte, depuis la rivière Proh jusqu'à Accra. Les Ashantees ne possèdent donc point de port et c'est de leur désir d'en avoir un que naissent les querelles perpétuelles qui les mettent en guerre avec les Anglais et les peuples que ceux-ci couvrent de leur protectorat.

Ils avaient, par exemple, la prétention d'avoir quelques droits sur Elmina, petit port situé à l'embouchure de la Begah, à dix ou douze milles de Coast-Castle, et c'est leur opposition, faite à la cession par les Hollandais aux Anglais, qui a allumé la guerre qui se termina au mois de février 1873, par la prise et l'incendie de Coumassie.

Coffee Calcali voyait avec un vrai déplaisir l'Angleterre accroître sa puissance sur cette côte et rendre à tout jamais impossible, par sa présence, l'une des sources de trafic qui enrichissaient le plus les Ashantees, c'est-à-dire la vente des esclaves.

Les Ashantees, peuple très belliqueux, sont presque constamment en guerre avec leurs voisins du nord et de l'est. Ils font de nombreux prisonniers dans le but de les vendre. Autrefois, la marchandise humaine s'écoulait à Monsu, un pays où il y avait un marché célèbre. Mais aujourd'hui ce trafic ne peut se faire qu'en secret, où il devient de plus en plus difficile. Aussi les Ashantees ont-ils pris un parti, celui de torturer les esclaves, et il n'est pas rare de voir, après une guerre, mettre à mort les milliers de captifs qu'on ne peut vendre, et qu'on ne veut pas rendre à la liberté, de peur que, devenant nombreux, ils ne viennent à se révolter. La suppression de ce traité a donc eu pour résultat immédiat d'augmenter le nombre des sacrifices humains.

Les Ashantees constituent un peuple plus intelligent que les autres nègres de la côte. En effet, il est remarquable de constater combien leur organisation intérieure, leur gouvernement, leur manière de vivre, sont supérieurs à ceux des tribus environnantes avec lesquelles, cependant, ils ont une communauté d'origine et de langage.

D'après leur tradition, ils viennent du Nord; ils ont dû traverser le pays de Geissam, qui est arabe; ils ont dû venir de plus loin encore, car, dans leurs fêtes et dans leurs mœurs, on retrouve beaucoup des pratiques en usage chez les Mores, et, à côté de la barbarie la plus révoltante, un rudiment d'organisation féodale et une réminiscence de la chevalerie.

En effet, le roi, quelque puissance qu'il s'attribue, n'exerce pas un despotisme absolu. Il est entouré de grands chefs, espèces de princes feudataires que l'on nomme *caboceers*, qui sont des chefs de guerre qu'il est obligé de consulter et qui forment une espèce de conseil de gouvernement.

A côté des chefs militaires, il y a des hommes de loi qui discutent sur les intérêts intérieurs et extérieurs de l'Etat, et rendent la justice.

La réunion de ces hommes se nomme: "Palaver"; et il est très singulier de constater que ce nom ressemble absolument à un mot espagnol, *palabra*, qui veut dire: "Parole et parlement." Cela n'indique-t-il pas une provenance mauresque ou des relations étroites avec les Mores après leur expulsion d'Espagne?

Le roi Coffee Calcali voulait donc célébrer en grande pompe la fête de Yam, la plus grande fête des Ashantees.

Il avait de sérieuses raisons, en effet, d'être content, le roi Coffee Calcali, depuis huit ou dix mois. Son armée, une armée de quarante mille nègres, robustes et quelque peu féroces, marchait de succès en succès.

Les Fantis, alliés et protégés, des Anglais, mais peuplade sans bravoure, connue, les Fantis avaient été outrageusement battus. Les Anglais, eux-mêmes, dans plus d'une embuscade, avaient été rudement malmenés. A Chamah, le commodore Commerell, qui avait essayé de remonter le Brah, sur quelques chaloupes armées, avait été forcé de rétrograder jusqu'à la mer, non sans peine, assailli qu'il avait été par le feu des Ashantees et de leurs alliés, lesquels lui avaient blessé plusieurs soldats et officiers. Le commodore lui-même avait été sérieusement atteint; un matelot avait été pris, décapité, et sa tête avait été brandie aux regards de ses compatriotes, en signe de défi.

L'armée des Ashantees avait donc envahi tout le protectorat anglais; elle avait chassé devant elle les Fantis et occupait, à dix ou douze milles du rivage, de Cape Coast à Elmina, et même au delà, vers le Prah, une ligne presque parallèle à la côte, s'appuyant sur Effutu et Yooquah, ayant son quartier général à Monpon, à cheval sur le Beyah. Les Anglais, en attendant des renforts, étaient réduits à se garder, à l'aide de deux forts armés en hâte, le fort de l'Abbaye et le fort Napoléon, dans les deux positions de Cape Coast Castle et d'Elmina. Encore les villages du voisinage immédiat d'Elmina, Bantona et Essaman, étaient-ils au pouvoir des Ashantees.

Le roi Coffee Calcali était, on le conçoit, singulièrement satisfait et il se croyait, singulièrement satisfait et il se plus puissant monarque du monde. Le fait est que ses sujets ne le contemplaient qu'avec des marques d'une admiration extraordinaire.

Il était revenu de l'armée exprès pour célébrer la fête du yam; et le matin même du jour où cette fête devait avoir lieu, Coumassie présentait un étrange spectacle.

Coumassie est une grande ville, peuplée d'environ 30,000 habitants. L'on ne sait pas bien au juste quelle est la population du pays des Ashantees tout entier. On l'évalue environ à un million d'habitants. Mais il faut qu'elle soit assez considérable pour que le souverain puisse mettre sur pied une armée de plus de quarante à cinquante mille combattants.

Il ne faut pas croire que Coumassie soit une ville mal bâtie, un assemblage de huttes. Non, c'est une grande ville, dont les rues sont droites et ont de quatre-vingts à cent pieds de largeur.

Les maisons sont bâties en bois de charpente, unies par des tresses en cordes de coco et dont les interstices sont remplis d'un mortier fait d'argile qui devient très dur au soleil. Elles sont couvertes de chaume fait de feuilles sèches de palmier, et ont un pignon fort élevé, de manière à donner au toit une assez grande inclinaison pour permettre l'écoulement des pluies qui sont fort abondantes, en ce pays, dans l'hiver.

Devant chaque maison, il y a une espèce de verandah où l'on peut s'abriter du soleil ou de la pluie; quant à l'intérieur, à peu près vide de meubles chez les pauvres, il est tout plein de meubles à la façon européenne, chez les riches, et même de meubles fort élégants.

Les murs extérieurs sont revêtus d'un enduit rouge, ou de couleur d'ocre, sur lequel sont tracés des dessins réguliers, sortes d'arabesques, confirmant dans l'opinion que nous avons émise, que ces peuples ont eu des affinités, des relations avec les Mores, chez lesquels on sait que ces sortes de décorations sont en grand honneur.

Ces maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée; mais le palais du roi est bâti en pierres et est élevé d'un étage.

Les habitants de Coumassie étaient donc en grande liesse et la population de la ville avait plus que doublé. On y était venu de Duanim et de tous les pays environnants. L'on savait aussi que quelques-uns des chefs voisins, attirés par le succès, allaient venir proposer des alliances à Coffee Calcali et même l'on parlait d'une ambassade du grand roi de Dahomey. Aussi Coffee Calcali était-il très fier.

La fête se devait tenir sur la grande place du marché, au milieu de laquelle une grosse pierre carrée s'élève, isolée; c'est sur cette pierre que l'on pose le trône du roi, pour qu'il puisse, de là, dominer tout le spectacle.

Il devait y avoir réception des alliés, des ambassadeurs, félicitations des sujets et des caboceers; réjouissances, danses et, finalement, sacrifices humains, sans lesquels nulle fête n'est complète.

Les fétiches avaient répondu aux prêtres qui les avaient consultés que, pour être et demeurer favorable à la fortune du roi Coffee Calcali, il fallait beaucoup de victimes, et l'on ne parlait pas moins dans la foule—on en parlait avec admiration—de deux cents esclaves qu'on allait égorger et surtout de treize jeunes filles que, selon l'usage, on allait mettre à mort pour le plus grand honneur des fétiches, fétiches qu'on ne trouvait pas trop exigeants, eu égard aux circonstances tout à fait exceptionnelles dans lesquelles on se trouvait.

Dès huit heures du matin, la foule, et quelle foule! grouillait dans les rues devenues trop étroites pour la contenir. La place du marché était envahie et c'est à grand-peine si, à force de coups de pied et de coups de bâton donnés au hasard, les gardiens pouvaient maintenir libre et vide l'espace réservé au roi et à la cour, ainsi qu'à ses dignitaires.

Rien de plus étrange que cette foule d'hommes et de femmes, presque nus, noirs, suintants, puants, car le soleil dardait sur eux des rayons impitoyables, et une odeur insupportable s'élevait de tous ces corps qui, vraisemblablement, n'avaient jamais eu de contact qu'avec l'eau du ciel quand la pluie tombait sur eux. Or, il y avait longtemps, bien longtemps, qu'il n'avait plu.

Hommes et femmes du peuple n'ont pour tout vêtement qu'une espèce de pagne ou caleçon qui ne les couvre que de la ceinture aux cuisses. Tout le reste du corps est nu. Quelques femmes se couvrent la tête d'une espèce de bonnet en tresse grossière de fibres de palmier, bonnet pointu et fort disgracieux; d'autres s'arrangent des coiffures avec une double corne, sur chaque côté de la tête, à peu près comme la divine Hécate. Les riches seuls sont à peu près vêtus, et certains d'entre eux avec une véritable magnificence.

Rien ne peut donner une idée des cris, des hurlements de joie de ces nègres mâles et femelles, en attendant le spectacle qu'ils vont voir et qui leur promet de si grandes délices; c'est un grognement atroce, qui va des notes gutturales les plus basses aux notes les plus formidablement aiguës que la voix humaine puisse atteindre. Les uns, ceux qui ont des fusils, tirent en l'air, les autres soufflent dans des espèces de cornets faits d'un bout de défense d'éléphant.

Les petits enfants, portés par leurs mères, sur leur dos, arrimés par des ceintures qui les emprisonnent, bousculés, foulés, écrasés, poussent des hurlements effroyables auxquels la tendre mère, occupée qu'elle est de se frayer un passage, ne prend nullement garde. Bref, c'est le plus infernal vacarme, le plus abrutissant charivari qu'il soit possible d'entendre.

Vers dix heures, une décharge de mousqueterie annonce que le grand roi Coffee sort de son palais et s'avance avec son cortége vers la place. Lui frayer un passage n'est pas chose aisée, mais les soldats tirent leurs couteaux, et la foule épouvantée se range. S'il y a quelques enfants étouffés, cela importe peu, et plus d'une mère rentrera tout à l'heure, chez elle, avec un petit cadavre sur le dos; mais cela ne fait rien, elle aura contemplé le roi Coffee, resplendissant de gloire et de majesté, le grand roi Coffee, le vainqueur des blancs détestés!

Le cortége s'ouvre par une troupe de nègres, vêtus d'espèces de caleçons blancs grossiers; ils soufflent avec acharnement dans des trompes faites de dents d'éléphant. Jamais pire cacophonie ne déchira les oreilles humaines, et il faut croire que la foule noire aime cette musique car un sentiment de béatitude se reflète sur tous les visages. Le silence se fait et n'est interrompu que par les cris des gens qu'on écrase ou des enfants qu'on étouffe.

Derrière les joueurs de trompe viennent les musiciens. Ceux-ci sont à peine entendus, tant la foule bruit, et tant les trompettes font de vacarme. Il y a là pourtant des tambours dont les porteurs battent avec acharnement.

Après les musiciens, viennent, dans leurs plus beaux costumes, les chefs de la maison du roi, suivis de bouffons et des Ocras, espèce de serviteurs destinés à faire rire Sa Majesté, et à être égorgés à sa mort et enterrés avec lui le jour de ses funérailles; ce qui n'empêche pas ces pauvres gens de paraître satisfaits de vivre et de faire sous prétexte de sourire. Les plus réjouissantes grimaces qu'il soit possible d'imaginer. Derrière les Ocras, vient un bataillon d'amazones. Ces femmes guerrières, presque nues, les seins pendants et aplatis sous un double baudrier, marchent fièrement, fumant une énorme pipe....

Sous les armes, ce beau sexe fumant et lançant à la foule des regards pleins de dédain, — ces femmes guerrières, — commandées par une Clorinde robuste et d'un noir d'ébène, nommée Capi-Couch, virago d'environ trente ans, et qui n'a jamais voulu, dit-on, se laisser regarder la face par un homme, sans le frapper mortellement,—ces femmes guerrières défilent fièrement et d'un pas assuré. Probablement elles ont sous les pieds une corne suffisante pour mépriser les cailloux du chemin, car les rues de Coumassie ne sont pas macadamisées, encore moins enduite, comme les trottoirs de Paris et de Londres, d'une couche de bitume.

Capi Couch est portée sur une plate-forme par quatre colosses nègres, auxquels de temps en temps, pour faire la main, elle pique les reins de son épée, de sorte que les pauvres diables saignent comme un taureau d'Espagne, après avoir passé sous les mains des picadores.

Capi Couch et les amazones sont longuement et chaudement applaudies. Ces jeunes personnes devaient partir le lendemain pour l'armée, afin de se mettre en ligne contre les abominables hommes blancs.

Après les amazones viennent quelques-uns des plus célèbres caboceers ou chefs de tribus, enfin suivent une vingtaine de femmes eu magnifiques costumes.

Cependant, le peuple fait tous ses efforts pour ne pas les voir. Chacun se met la main devant les paupières. Il ne faudrait pas jurer pourtant, que les doigts ne sont point écartés et les yeux ouverts, comme ceux de la *Vergogna*, du Campo-Santo, à Pise.

Ces femmes constituent une partie notable des épouses du glorieux Coffee Calcali. Ce grand roi a droit à trois mille trois cent trente-trois femmes légitimes. C'est le nombre mystique, et de fait il peut choisir parmi ses sujettes et ses esclaves, un nombre égal d'épouses. L'on comprend, et pour cause, qu'il n'use pas de ce privilége. S'il revendique, ici et là, quelque jeune fille ou jeune femme, c'est pour l'offrir, à l'occasion, à l'un de ses plus braves caboceers; parfois à un Européen de distinction.

Coffee Calcali compte donc, en réalité, à peu près une cinquantaine de femmes à lui; vingt environ sont admises à assister, à la fête de l'Yam et au sacrifice qui va suivre. Elles marchent avant le roi, dans leurs plus splendides atours. Mais comme il est défendu, sous peine de mort, de les regarder, chacun ferme ou fait semblant de se fermer les yeux. Il y a, dans cette troupe de négresses du haut étage, quelques gaillardes assez joliment campées. Deux ou trois, même, peuvent passer pour belles.

Tous les nègres Ashantees n'ont pas le type que l'on se figure d'être absolument celui de la race noire. Quelques-uns ont les traits du visage assez réguliers, comme les Nubiens.

Parmi ces femmes, deux ou trois eussent pu passer pour belles, et si elles avaient eu la peau blanche, elles n'eussent pas offert de sensibles différence avec certaines femmes d'Europe qu'on ne trouve pas laides.

Leur accoutrement est des plus singuliers. Toutes sont vêtue d'une espèce de blouses de soie, les unes rouges, les autres bleues, où vertes, ou jaunes. Retenues au-dessus des seins par des agrafes d'or massif, serrées autour de la taille par des ceintures en filigrane tressé d'or et d'argent, ces blouses brochées et brodées richement de fil d'or, pendent sur leurs jambes, environ à la hauteur des mollets. Les pieds sont nus, chez la plupart. La coiffure consiste en un arrangement singulier de cheveux qui, chez presque toutes, simule soit une pointe vers la nuque, soit deux cornes au-dessus des oreilles, vers l'avant de la tête.

Presque toutes portent au cou des colliers d'agate ou de jaspe. Leurs poignets sont ornés de bracelets d'or, et de pareils ornements sont passés au-dessus de leurs chevilles; quelques-unes en portent au dessous des genoux. Très peu ont des pendants d'oreilles.

Le plus grand nombre sont tatouées. Des lignes en forme d'arabesques, de couleur verte ou blanche, jaune quelquefois, partant des joues et des lèvres, s'en vont, jusqu'aux oreilles et au front, décrivant des dessins de toute sorte. Ces couleurs tranchent vivement sur le teint noir ou chocolat des dames.

Les hommes suivent d'ailleurs cette mode et se tatouent aussi, plus violemment et plus profondément; ils portent, en plus sur leur tête, des paquets de plumes qui flottent au vent.

Auprès de chacune de ces reines marche une esclave qui l'abrite sous un immense parasol rouge, jaune ou vert, et produit le plus singulier effet.

Derrière ces vingt épouses vient Coffee Calcali, dans toute sa gloire et sa majesté. Porté sur une plateforme, que dix nègres soutiennent sur leurs épaules, plus haut que la célèbre amazone Copi Couch, la seule qui, avec le roi, ne marche point à pied dans ce cortége, Coffee Calcali est superbement vêtu d'une longue robe de soie d'or que lui a envoyée récemment l'un des derniers gouverneurs anglais de Cape Coast Castle.

Il est coiffé d'un large chapeau de paille tressée, du sommet duquel s'élancent, dans toutes les directions, des plumes de toutes sortes et de toutes couleurs flottant au vent, ce qui lui donne aux yeux de ses sujets ébahis, un air tout à fait majestueux.

Il porte sur la poitrine une plaque en or massif, suspendue à son cou par un cordon formé de fils d'or tressés. Sur cette plaque, divisée en compartiments, sont trois signes caractéristiques qui ont sans doute une signification cabalistique ou sacrée.

Il tient à la main une espèce de sceptre d'or, qui ressemble bien plus à une massue, dont il se proposerait d'assommer le premier qui tenterait de lui résister, qu'à un véritable sceptre. Sa tête sacrée est abritée par un dais de velours vert porté par douze nègres.

Coffee Calcali,—sur le passage duquel se fait un de ces silences admiratifs et laudatif, que les murmures flatteurs de la foule interrompent seuls,—est un homme de trente à quarante ans, très nerveux, solide, de stature élevée, à l'œil vif, à visage intelligent sous un épiderme d'un noir d'ébène. Ses dents blanches, quand il sourit, paraissent éclatantes et démesurément longues. C'est tout le portrait d'un ogre prêt à dévorer de la chair fraîche, et, en fait, il la sent, on va la lui servir.

(*A continuer*.)

MONTRES, BIJOUX, ETC.—Nous recommandons à l'attention toute particulière de nos lecteurs l'annonce de M. A. Bonnet, rue Royale, No. 65, insérée dans une autre partie de ce numéro. En la parcourant, ils verront que M. Bonnet possède un des plus vastes stocks de bijouterie de cette ville et qu'il offre au public, surtout à ses anciens clients, des marchés exceptionnels sous le rapport de la modicité de ses prix. M. Bonnet est un des plus anciens bijoutiers d'ici et son annonce doit, ce nous semble, faire foi et le recommander à la confiance et au patronage de tous.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 6 mai 1876.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balance
[6 Mai	$ 941,884 94	$130,170 52
Même temps la semaine dernière	$1,114,897 10	$146,420 58
Total la semaine dernière	6,957,937 93	811,024 75
Total la semaine précédente	7,038,323 53	828,424 47

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du New Orleans Clearing House, le rapport suivant sur l'état des banques associées, à la clôture des affaires du Vendredi, 5 mai 1876:

Ressources:	
Espèces	$419,020 13
Currency	4,886,879 93
Echange du Clearing House	941,884 79
Chèques sur d'autres banques et banquiers de la ville	17,065 75
Change américain et étranger	3,975,907 47
Dû par des banques et des banquiers éloignés	517,085 31
Prêts et escomptes	9,278,742 64
Autres actifs comptant	4,209,772 55
	$24,246,308 57
Passif:	
Circulation	$ 878,088 50
Dépôts	14,166,267 95
Dû à des banques et banquiers éloignés	1,011,833 73
Autres passifs comptant	591,609 96
	$16,647,800 14

	Augmentation.	Diminution.
Espèces	$150,000	
Currency		230,000
Prêts	100,000	
Dépôts		520,000

Nous continuons de coter les excellents billets à—à 8 pour cent par an; les Nos. 1, à 10 à 12; les Nos 2 nominaux. Le papier hypothécaire de premier ordre est encore à 9 à 10 pour cent par an; celui de second ordre est entièrement nominal.

L'or a ouvert à 113 1[4 à 113 1[2 contre 112 3[4 à New York; il n'a pas trouvé beaucoup d'acheteurs et a fermé aux taux d'ouverture contre 112 5[8 à New York, où il a touché 112 1[2. Les transactions embrassent $43,000, dont $15,000 à 112 1[4, $3000 et $10,000 à 113 3[8; $5000, $10,000 et $15,000 à 113 1[2.

On n'a pas annoncé de vente d'argent. Les demi-piastres américaines ont encore été cotées à 101.1[2 à 102 1[2, currency; les piastres mexicaines ont été à 91.

La baisse de l'or à New York a fait tomber le sterling de 1-10 pour cent et les francs d'environ 1 8 pour cent. Les opérations de sterling n'ont pas excédé 14,500 livres, dont 2,000 connaissement à 548, 6000 et 2000 clear No 1 à 548 1-2, 2500 de banque à 557 1-2, 1000 do à 552, 1000 do, à vue, à 555.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 547 1-2 à 548 1-2 le connaissement et le clear No 1,—à 552 les traites des banques, et — à 552 1[2 le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 4.61 1[4 les traites de commerce et nominales celles des banques.

Le change à vue sur New York a encore été rare et en demande; il avait légèrement haussé à la clôture. On a vendu $25,000 de banques, à 1[4 pour cent de prime, $50,000 de banquiers à 7[32 et $20,000 do à 5[16.

Toutes les banques ont tiré des chèques sur New-York à 3[8 pour cent de prime, contre 1[4 à 1[8 hier. Le change de commerce à vue a été coté à 1,4 à 5[16—contre 3[16, hier.

Voici le rapport officiel des ventes annoncées, aujourd'hui, au New Orleans Stock Exchange:

$5,000	State Consols		à 68
$10,000	City Premium Bonds		34¾
15,000	do	do	34¾
5,000	do	do	34¾

Toutes les actions ont été négligées.

On n'a pas annoncé de ventes d'actions.

Il ne s'est vendu de bons qu'à l'Exchange.

Les consolidés de l'Etat ont été calmes mais tenus à 68 à la clôture.

Les bons à primes de la ville ont été calmes et faibles; ils étaient cotés, à la clôture, à 34 5[8 à 34 3[4.

Les anciens 6 pour cent consolidés de la ville et les bons "wharf improvements" de la ville ont été entièrement nominaux.

On n'a pas annoncé de ventes de scrip de la ville et de mandats de l'Etat.

OR AMÉRICAIN ET ÉTRANGER.

Oraméricain	113⅛	@ 113½
Argent américain, nouvelle émission	101¼	@ 102½
Piastres mexicaines, Or	91	@ —
Pièces de 5 francs, valeur en or	55	@ —
Pièces de 20 francs, valeur en or	$3.77½	@ 3.80
Souverains	4.80	@ —
Pièces de 10 thalers	7.75	@ 7.80
Doublons espagnols	15.70	@ —
Doublons patriotes	15.40	@ —
Doublons mexicains	15.10	@ —
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.40	@ —
Ordre l'Amérique du Sud	60 c. par peso.	
20 marcs prussiens	4.60	@ 4.75
Or de la Californie	5 p. o[o. escompte	
Or américain, poids léger	5 p. o[o	@ 10
Or américain mutilé	10 p'o[o d'escompt	

NOTE—Le tableau suivant est le relevé hebdomadaire des cotes du New Orleans Stock Exchange.

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande.
Canal & Banking Co	100	—	98
Citizens	100	—	58½
Citizens Savings Bank	100	—	—
Germania National	100	115	—
Hibernia National	100	—	—
Lafayette	50	—	—
Louisiana Savings	100	102½	—
Louisiana National	100	105	—
Mechanics' & Traders	20	12	18
Metro. Loan and Savings	100	—	—
Mutual National	100	85	86
N. O. National	100	76½	77½
People's	50	27½	29
Southern	50	—	51
State National	100	70	72
Union National	100	38	40
Workingmen's	25	12	—

Compagnies d'Assurances.

2Crescent Mutual Insurance	100	72½	72½
Commercial Insurance	100	—	50
2Factors and Traders Ins.	100	38	—
Firemen's	100	50	—
Germania Insurance Co	100	50	—
Hibernia Insurance	100	—	—
Home Insurance	100	—	—
Hope Insurance	100	46	—
Lafayette	70	—	—
Merchants Mutual	100	—	58½
Mechanics' & Traders' Ins.	100	—	70
N. Orleans Insurance As.	30	19½	21
New Orleans Ins Co.	50	32½	33
People's Insurance	100	—	—
2Sun Mutual Insurance	100	—	87
Teutonia	100	—	—
Union Insurance	100	50½	—

Chemins de fer Urbains.

Carrollton	100	92½	95½
Crescent City	50	24	25
Canal & Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	138	139
Orleans	100	17½	20
St. Charles Street	50	73	73½

Actions Diverses.

Bienville Oil Works Co	100	—	—
C. City Slaughter House	50	—	20
Carondelet Canal & Nav Co	100	—	—
Cal. Sulphur Mining Co	50	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	—	—
Jeffer City Gas Light Co	100	72½	—
Louisiana Ice Manu. Co	50	—	—
Louisiana Levee Co. ord'y	15	—	—
Louisiana Levee Co. préféré	15	1¼	2
Louisiana State Lottery Co	100	—	85
Louisiana Oil Company	100	110	115
Levee Steam Cotton Press	100	—	—
Lamm's Fireless Engine Co	100	—	—
Mec. & Agricul. Fair Ass.	25	—	—
Gas Company	100	127	128
N. O. Sanitary Fertil. Co	20	—	—
N. O. Wreck & Salvage Co	50	20	—
Odd Fellows Hall	100	—	—
Sugar Shed Company	60	72	—
St-Charles Hotel	25	—	—
Stern's Fertilizing Co	50	—	—
Varieties Theatre Asso	1,500	—	—

Nouveaux Bons d'Etat.

Consols 7 p. c	67¾	68

Bonds de Ville.

	Coupons dus.	Offre	Demande.
Premiums. Issued 1875		34¾	34⅞
Premium drawn numbers		130	—
Consolidated. Issued 1852. Due 1892	semi a'nu	43½	45
Consol. Gold. (G. Series) Issued 1872. Due 1922	quar	—	—
Consol. Gold. (D. Series) Issued 1872. Due 1922	quar	—	—
Issues to Jackson & Opelousas R. R. Issued '54, '55. Due '74, '75	semi an'u	—	—
Issues to Jackson & Opelousas R. R. Issued 1854. Due 1894	semi an'u	—	—
Issued to Ponchartrain R. R. Issued 1854. Due 1884	Jan July	—	—
Water Works. Issued 1869 Due 1899	Jan July	35½	—
Seven per cent, old. Issued 1869. Due 1894	Mch Sept	—	—
Seven per cent. new. Issued 1870. Due 1895	Jun Dec	35½	—
Ten per cent. Issued 1871. Due 1881	Apr Oct	—	—
Street Improvement. Issued 1871. Due 1881	Feb Aug	—	—
Street Assessment. Issued '73 '74. Due '83 '84	semi a'nu	—	—
Wharf Improvement. Issued 1870. Due 1880	Jun Dec	50	60
Jefferson City, Issued 1857. to 1870. Due 1887 to 1900	semi a'nu	—	—
Carrollton Funding. Issued 1871. Due 1901	May Nov	—	—
Carrollton Improvement. Issued 1872. Due 1892	May Nov	—	—

Bonds Divers. — échéance

Canal & Claib. St. rr mort	1879	—	—
C C Slaughter H. mortgage	1881	—	—
Jefferson City Gas Light Co	1880	—	—
Louisiana Levee	1891	—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Jack. R. R. 1st mort	1886	93	95
Jack. R. R. 2d mor. coup	1890	70	—
Jack. R. R. 2d mor. debt. B.	1890	—	—
Jack. R. R. cons. gold	1912	27	—
Miss. Cen. R. R. 1st mort	1884	—	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort	1886	—	—
Miss. Cen. R. R. Cons. gold	1912	—	—
St Charles Hotel, mort	—	—	—

Certificats et Warrants.

Warrants:

	Offre	Dem.
Old State, fundable	47	48
do not fundable	—	—
New State, 1874, General Fund	35	40
New State, 1875, General Fund	28	33
Metropolitan Police, 1862-69	—	—
do do 1871-72	—	—
do do 1872-73	—	—
do do 1873-74	—	—
Police certificates:		
Octobre, 1874	55	58
Novembre, 1874	26	27
Décembre, 1874	25	27
Octobre, 1875	81¼	32½
Novembre, 1875	41	42½
Décembre, 1875	20	22
School certificates:		
Septembre, 1874	94	95
Octobre, 1874	63	65
Novembre, 1874	34	36
Décembre, 1874	28	30
Juillet, 1875	93	95
Août, 1875	81	83
Septembre, 1875	63	65
Octobre, 1875	48	50
Novembre, 1875	28	30
Décembre, 1875	27	29
Janvier, 1876	—	—

City Time Certificates:

Août à Décembre, 1873	46	47½
Juin et partie de Mai, 1874, Ordonnance 2632 à 2697	55	60
Juillet à Décembre, 1874	46	47½
	50	52½
Half paid Coupons	49	50¼

1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende. 3 Avec Coupon. 4 Sans Coupon. 5 Vieux Stock 6 Nouveau Stock. 7 Payés en plein. 8 Enjoints. 9 Under advisement. 0 Nearly funded.

° Maintenant vendus au Stock Exchange sur la base des Bons à Prime avec prime allouée pour différence d'intérêt.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 6 mai 1876.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui (non compris 270 balles additionnelles d'hier dont on n'a eu connaissance qu'aujourd'hui) embrassent 3250 balles, à des prix qui n'exigent aucun changement dans notre tableau des cours. Nous donnons, en outre, les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	6— à 6½	....
Low ordinary	6¾ à 7¼	.... 7¼
Ordinary	8— à 8⅜	.... 8⅜
Strict ordinary	8⅝ à 8⅞	....
Good ordinary	9¼ à 9⅜	.... 9⅜
Strict good ord.	9⅞ à 10⅛	....
Low middling	10¼ à 11—	.... 11—
Strict low mid.	11¼ à 11⅜	....
Middling	11¾ à 12—	.... 12—
Strict middling	12⅜ à 12⅝	....
Good middling	13⅛ à 13⅜	.... 13⅜
Middling fair	14¼ à 14⅜	....
Fair	— à —	....

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1875, balles		9,976
Arrivé depuis le der. état	1,296	
Précédemment	1,525,790	
Balles additionnelles pr. les 3 derniers mois provenant de gins de la ville	2,594	1,529,680
Total		1,539,656
Expédié aujourd'hui	175	
Expédié précédemment	1,379,048	
Consommées aux moulins de Lehman, Abraham & Co	776	
Brûlées sur steamers	594	1,380,593
Stock sur place et à bord non expédié		159,063
Stock, même temps l'an dernier		116,053

TABAC—Nous n'avons pas entendu mentionner aucune transaction aujourd'hui. Ventes durant la semaine dernière 648 boucauts. Montant de boucauts en vente 9350.

Nous continuons à coter:

Low Lugs	5 @ 6
Good "	6½ @ 7
Low Leaf	7½ @ 9
Medium Leaf	9½ @ 11
Good Leaf	11¼ @ 13
Fine Leaf	13½ @ 14½
Selections	15 @ 16
Africans	16 @ —

Reçu depuis hier soir, 41 boucauts. Exporté par chemin de fer 2 boucauts. Stock en mains, 10,643 boucauts.

SUCRE—Reçu, ce matin, 587 boucauts. Good common, 7¼ à 7¾ c. la livre, fair 7¾ à 8c.; good fair 8 à 8¼c; fully fair 8¼c; prime 8¾ c; choix 9 c.; jaune clarifié, 9¼ à 9½ c.; blanc clarifié 10 à 10¼ c.

MELASSE—Reçu, 57 barils. Inférieur 15 à 20 c. le galion; common rebouilli 32 à 35; prime à strictly prime 43 à 45.

FARINE—Vendu 355 barils aux prix suivants: Double extra $4,00 le baril; good treble extra $5.25 à $5.50; choice treble $5.90; choice extra $6 87½ à $7.

Nous cotons: Common, $3,12½ le baril; Fine, $3,25 à $3,50; superfine, $3.62½ à $4; double extra, $4,25 à $4,50; low treble extra, $4.62½ à $5; good do $5,25 à $5,50; choice do $5.75 à $6; choice extra, $6,25 à $6,75; choix de famille $7 à $7,75.

VIANDES SALÉES SÈCHES—Epaules loose 8¼ c. la livre; packed 8½ à 8¾; clear rib sides, 12 c; clear sides, 12¾. Au détail, il faut payer ¼ c. de plus.

JAMBON—Le choice sugar-cured vaut 13¾ c. la livre.

GRAISSE—La graisse en tierçons paquets vaut 13¾ c. la livre; refined, 13½ c.; en barillets, 14 c.; en baquets, 14¼ à 14¾ c.

BACON—Epaules 9¾ c. la livre; clear rib sides 12½; clear sides 12¾. Au détail, il faut payer ¼ à ¼c de plus.

PORC—Le mess vaut $22 le baril. Au détail $22.50 à $23.

WHISKEY—Le whiskey rectifié de la Louisiane vaut $1,11 le gallon; celui de l'Ouest $1,12 à $1.13. 60 demi-barils de Bourbon ont été vendus à raison de $1.45 à $1.75 le gallon.

MAIS—La demande est forte en conséquence d'une baisse de 1 à 1¼ c par boisseau. Vendu, 6160 sacs aux prix suivants: choix blanc, vendu sur la Levée, 58¾ c. le boisseau; choix blanc, vendu à la Bourse 58½ à 60c.

AVOINE—Avoine de St.Louis 40 à 41 c. le boisseau; Galena 43 c.

SON—80 c. les 100 livres.

FOIN—Prime $20 le tonneau; Choix $22 à $23.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $6 la douzaine; les poulets $3 à $3.50; les canards $4 à $4.25; les oies $6 à $6.50; les dindes, $18 à $20. Les grosses volailles de la Louisiane valent de $4.50 à $5.50; les poulets $2.25 à $3.25; les dindes $14 à $16.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent 13 à 15 c. la douzaine. Ceux de la Louisiane 17 à 18.

BEURRE—Le beurre de choix de Goshen vaut 40 à 43 c. la livre; medium 30 à 33; le beurre de choix de l'Ouest 30 à 33; medium 25 à 28; inférieur 20.

POMMES DE TERRE, &c—Les pommes de terre de choix Peach Blows valent 80 c à $1 le baril; les ognons de l'Ouest valent à $2 le baril.

CAFÉ—Stock en mains des marchands, 14,000 sacs; en premières mains 6,800. Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 16¼ à 16¾c (or) la livre; fair 17¾ à 18 c; good 18¼ à 18¾; prime 18¾ à 19. Au détail, ordinaire 16½ à 17¼; fair 18 à 18¼; good 18¾ à 18¾; prime 19¼ à 19¾.

PEAUX—Nous cotons: country green 5¼ à 6 c. la livre; dry salted 7¾ à 8; dry flint 9 à 10½; steer hides des abattoirs de la ville, au-dessus de 85 livres 8 c. la livre; de 70 à 84 livres 8 c.; au-dessous de 70 livres 6; peaux de vaches 5¾ c.; kips de 20 à 24 livres 6¼; kips 20 à 30 livres 6 c.; peaux de veaux 50 c pièce.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

6 Mai 1876.

	Arrivé	Vendu	Stock
Bœufs nourris au mais	—	88	19
Bœufs du Texas	57	114	241
Veaux	155	143	247
Cochons	—	116	222
Moutons	—	227	365
Vaches à lait	—	10	56

Prix des bestiaux.

Bœufs du Texas de choix, par livre gross	—@ 6
Bœufs du Texas nourris au mais, 1re qualité, par livre gross	—@ 6
Bœufs du Texas, nourris au mais, 2me qualité, par livre gross	4 @ 5¼
Bœufs nourris au mais, 1re qualité, par livre gross	—@ 5½
Bœufs nourris au mais, 2me qualité, par livre gross	4 @ 4½
Cochons de l'Ouest, par livre gross	8 @ 8½
Cochons du Texas, par livre gross	6 @ 7
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	—@ 35 00
do do 2e do	—@ 30 0
Vaches du Texas, 2me qualité, par tête	20 00@28 00
Vaches du Texas, 3me qualité, par tête	—@15 00
Moutons, 1re qualité, par tête	5 00@ 6 00
Moutons, 2me qualité, par tête	3 00@ 3 50
Moutons, 3me qualité, par tête	2 00@ 2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	70 00@90 00
Vaches à lait, 2me qualité, par tête	40 00@60 00
Vaches du Texas avec veau	—
Veaux, par tête	7 00@10 00
Chèvres, par tête	10 00@12 00
Bœufs, prix moyen, par livres	— 10
Porc	—

Locataires et Propriétaires.

Voici le texte de la nouvelle loi promulguée le 5 avril qui rappelle la loi sur l'exemption de $600 en faveur des locataires et qui indique les objets qui ne peuvent être saisis pour loyers. La loi néglige de dire ce qui pourra être saisi; il eût été plus court de dire qu'on ne pourra rien saisir du tout.

ACTE pour amender l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure; pour rappeler toutes les lois contraires à cet Acte et toutes les lois sur le même sujet; l'amendement à l'article six cent quarante-quatre, du Code de Procédures; pour fixer les pénalités pour la violation de cet Acte; pour fixer les limites de cet Acte et l'interprétation qui doit lui être donnée.

Section 1—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale,—Que l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédures soit amendé de manière à être comme suit: "Le shérif ou le constable ne peut pas saisir le linge et les vêtements appartenant au débiteur ou à sa femme, ni son lit, ni sa literie, ni ceux de sa famille, ni ses armes, ni ses accoutrements militaires, ni ses outils, ni ses instruments, ni ses livres, ni les machines à coudre nécessaires à l'exercice du métier ou de la profession qui lui donnent les moyens d'existence; il ne saisira, dans aucun cas, les droits de servitude personnelle, d'usage et d'habitation, d'usufruit de l'héritage d'un enfant mineur, ni le revenu de biens dotaux, ni l'argent dû pour le salaire d'un officier ou d'un travailleur, ni le fourneau de cuisine, ni les accessoires du dit fourneau de cuisine, ni les assiettes, plats, couteaux, fourchettes et cuillers, ni la table, ni les chaises de la salle à manger, ni les bailles, ni les fers à repasser, ni les fourneaux de fers à repasser, ni les portraits de famille appartenant au débiteur, ni les instruments de musique dont se sert un des membres de la famille.

Sec. 2—Il est de plus décrété, &c. Que quiconque enfreindra cet Acte ou quiconque par un artifice ou un subterfuge quelconque, poussera un autre à abandonner, en signant un contrat ou autrement, un des droits que lui donne cet Acte, sera considéré comme coupable d'un délit, et sur condamnation, sera condamné à une amende de deux cents piastres au plus et à un emprisonnement de six mois au plus—ou à l'amende et à l'emprisonnement—au gré de la Cour.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, &c., Que toutes les lois contraires au présent Acte et toutes celles qui ont trait à l'amendement de l'article six cent quarante quatre du Code de Procédure sont rappelées.

Sec. 4. Il est de plus décrété, &c., Que la clause de rappel de cet acte ne devra pas être interprétée de manière à affecter l'exemption du homestead, les mille piastres de la veuve, ni les exemptions rurales et agricoles reconnues par les lois actuellement en vigueur—la véritable intention de cet acte étant que ces exemptions ne soient pas affectées.

Sec. 5. Il est de plus décrété, &c., Que cet acte aura force de loi à dater de son adoption.

(Signé) E. D. ESTILETTE,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) C. C. ANTOINE,
Lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 6 MAI 1876.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship City of Merida, Phillips, New York via Tampico, Tuxpan, Vera Cruz, Campeche, Progresso et la Havane
Steamship Gussie, Hill, Indianola
Steamship Lizzie, Felsher, Pensacole
Steamer Amite, Adams, Pensacole
Goelette Golden Age, Messine, Apalachicola
Goelette Carrie Jones, Dumott, Utilla
Goelette Charlotte Brown, Sears, Dennis, Mass
Goelette Mary Ellen, Jackson, Bonacca

ARRIVÉS.

Steamship Chas W Lord, Colton, Havane
Steamship Whitney, Talbot, Morgan City
Steamship Ithuriel, Jones, de Galveston

BATEAUX A VAPEUR.

St-John, Bergeron, de Bâton Rouge
Josephine, Cozzens, du haut du fleuve
Oriole, Carrick, du bas du fleuve
Mary Ida, Ruiz, du haut du fleuve

Arrivé au Bassin Neuf

Lolie, ——, rivière aux Perles

MONTANT LE FLEUVE.

Barque (norv) N.S, Pedersen, Havre
Navire China, Femald, Liverpool

EXPORTATIONS.

TAMPICO, TUXPAN, VERA-CRUZ, CAMPECHE, PROGRESSO, LA HAVANE ET NEW-YORK—Par steamship City of Merida—ampico divers à ordre—Vera Cruz— 175 balles coton, divers à ordre

PENSACOLE—Par steamship Amite—divers à ordre

PENSACOLE—par steamer Lizzie—divers à ordre

APALACHICOLA—Par Goelette Golden Age—divers à ordre

BONACCA—Par goelette Mary Ellen—divers à ordre

IMPORTATIONS.

HAVANE — Par steamship Memphis — 750 caisses sucre à ordre

LEGHORN—Par barque Fede Speranza—21 blocks marbre, 3 pièces marbre, 593 caisses pâte, 42 caisses citrons à ordre

BONACCA — par goelette Excelsior — 1800 régimes bananes, 75,000 figues bananes, 18090 cocos, 200 ananas à ordre

DE L'INTERIEUR.

BATON ROUGE—Par steamer St John—7 balles coton, 319 boucts sucre, 17 barils melasse, divers à ordre

HAUT DU FLEUVE—Par steamer Joséphine—divers à ordre

BAS DU FLEUVE — Par steamer Oriole—divers à ordre

HAUT DU FLEUVE—Par steamer Mary Ida—304 sacs riz brut, divers à ordre

RIVIERE AUX PERLES—Par steamer Loilo—4 balles coton, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R—110 balles coton, 7 barils melasse, 32 barils sucre 473 sacs riz brut, divers à ordre

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—32 barils melasse, divers à ordre

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—167 balles coton, divers à ordre

N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R R—divers à ordre

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Hudson, Gager, ...parti 15 avril
Steamship Algiers, Read, ...parti 15 avril

PORTLAND, ME.

Goelette Alfred, Crabrook, ...expédiée 8 mars

LIVERPOOL

Steamship Memphis, Mellon, ...parti 6 avril
Steamship Legislator, Tutton ....parti 1 avril
Barque Sheffield, Lithgow, ...partie 18 mars
Navire China, Fernald, ...parti 12 mars
Barque Toloméo, Giadulich, ...partie 22 mars
Barque Vick & Mebane, Whiteside, partie 22 mars
Navire Baden, Doane, ...expédié 2 fév
Navire Her Majesty, Leahy, ...parti 22 jan
Barque Erato, Thies, ...partie 3 jan
Barque Enrique, Payson, ...parti 7 fév
Navire Linda, ——, ...parti 20 jan

HULL, ANG

Barque Jas R Boyd, Baker, ...partie 21 fév

FALMOUTH

Barque Angold, Rosmussen, ...partie 16 mars

HAVRE.

Barque Hercules, Neilsen, ...partie 21 mars
Barque Quebec, ——, ...partie 6 avril
Barque David Taylor, Atkinson, partie 24 mars
Navire N. N., Pedersen, ...parti 21 mars
Navire John Patten, Wyman, ...parti 24 mars
Barque Merom, Lowell, ...expédiée 18 mars
Navire Sainte-Luky, Graham, ...parti 2 mars
Navire Armstrong, Bryant, ...parti 21 mars
Barque Bridgeport, Morgan, ...partie 21 mars
Navire Sirocco, Mitchell, ...parti 2 fév
Navire Harold, Pontie ....parti 17 fév

BORDEAUX.

Barque Phar, David, ...partie 8 mar
Barque Polymnie, Cousot, ...partie 14 mars
Barque Comtesse Duchatel, Dupont, partie 3 mars

MARSEILLES

Barque Carmelia, Scotto, ...partie 5 avril

ROUEN

Brick Waverly, Perry, ...parti 22 jan

PAULLIAC

Barque Comtesse Duchatel, Dupont, partie 4 mrs

BREME.

Barque Preihandel, Wachter ....partie 20 mar
Navire Scotia, Drummond, ...parti 29 fév
Barque Onkel, Tusch, ...partie 24 fév

CLYDE

Barque Lorton Vale, Beamer, ...partie 26 fév

ANVERS

Barque Onolo Felix, Nepere ....partie 21 mars
Barque Havrut, ——, ...partie 11 jan

GREENOCK

Barque Sappo, Stenman ....partie 25 fév

GRIMSBY

Navire Isaac, Morena, ...parti 22 fév

DUBLIN.

Navire Stanley, Furet, ...parti 13 jan

GLASGOW.

Barque Geo W Jones, Porter, ...partie 7 jan

WHITBY

Navire Teaze, Stonn. ....parti 2 mars

WESTPORT

Barque Lohengrin, Freturuch, ...partie 21 mars

BELFAST

Barque Charleston, Svendson, ...partie 22 mars
Barque Vegar, Evenson, ...partie 25 mars
Barque Elinda, Bos ....partie 20 mars

GENES

Barque Serra ed Elena, Valle, ...partie 21 mars
Barque Asia, Stromberg, ...partie 5 jan

LEGHORN

Barque Fide Speranza, D'Aste, ...partie 12 fév

ABERDEEN

Barque Mathias, Hansen, ...partie 21 jan

MESSINE

Barque F Pirandello, Todeno, ...partie 1 fév

PALERME

Barque Simento, Viviano, ...partie 9 mars
Brick Domenica, Gulotta, ...partie 27 fév

TEXEL

Navire Annie Goudy, Bent, ...parti 9 mars

RIO DE JANEIRO

Goelette Maud Briggs, Daala ....partie 3 mars

DÉPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.

Express ....7 30 heures A. M.
Malle ....4 00 heures P. M.

NLLE-ORLEANS & MOBILE.

Express tous les jours, à sept heures moins le quart du matin.

Express du soir et malle, tous les jours, à 5 h. du soir.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope........7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne........7½ h. du matin

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 7 mai 1876.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Battista	Dominici [Gioianni	Junquet Edward
Barnes Jarge		Kapiotinor K X
Billartella Giovanni		Longo Giuseppe
Candau Pierre		Lupis Natale
Chauvel André		Martinez Felippe
Calderaro Emmanuel		Marsicano Nicolo
Caruso Michele		Manfré Giuseppe
Carrouet Monsieur		Miglionico Vincenzo
Carmona Eduardo		Miranda Federico
Darson E		Monch M
D'Ala Francesco		Niell John
De Corcey y Lopez Agapito		Peraldo Charles
		Sala Pablo de Falregas
De Villavaso Ernest		Sapurein Pierre
Duthee Dominique H [D L		Sosa Lazaro
		Songues Félix
Duffour Alfred		Tujaques Guilhomme
Fleury Monsieur pour [M Naziste		Turpault Joseph
		Vignes Pierre
Giordona Antonio		Visconti Raffaele
		Vlasière Chs

LISTE DES DAMES

Forstall Therad Mme — Palliet H Mme
Livya Marghanita Mrs — De Valtarrill M J Mme

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Les Français résidant à Key West et à Jacksonville (Floride), ainsi que les personnes ayant des relations d'affaires avec ces deux villes et avec la France, sont invitées à faire connaître au Consulat de la Nlle-Orléans les noms des résidents, soit Français, soit étrangers, susceptibles de remplir les fonctions d'Agent-Consulaire dans ces localités.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

—ADNOT, (Jules)—AIZIÈRE, (Jean)—allemand—BLANION, (Bertrand)—BERNARD (Célestin Faustin)—BERNARD (Adam), BLERMARE—BERTHELOT, (Léon)—BERTHET et LASERIE-BOISSY, (Sincère)—BOITEL, (Mme)—BORDENAVE, (André, prêtre)—BOULANGER, (Jules) dit BAKER—BOURGEOT, (Joseph)—BROSSET, (Jean-Baptiste) — BURGAN, (Mme Vve)—CAMPAGNET—CASSAGNE, (Mathilde)—CHAUVY, (Alexandre)—CHIMM, (les époux)—COLLIGNY, (Albert Roual de)—CORNIER, (Mme Vve) — COURGIBET, (Joseph) — DAIGNEAU, (Isaac) — DALLIER, (Théophile) — DANDUE, (Mme Vve)—DEBART (Edmond)—DEPANCE, (Vve, née Généreuse, Egalité, Brun)—DUBOIS, (Jean) — DUCOS, (Ramon)—DUDOUIT, (les époux)—DUPOUCHEL, (Auguste) — DURANT, (Jean-Marie) — EYNARD, (Henri et Hippolyte)—FLEURIET, (Antoine)—FITTE et ANGLES—FRITZ, (Mme Vve Fleury)—GABRIEL, (Joseph Théophile)—GACHASSIN, (Victor)—GRÉGOIRE, (Mme Rosalie)—GIBB'U, (George)—GONDRAN, (les époux)—GUYOT, (J. D.)—GUIBON, (Jean François)—HESSE, (Dile)—JACCOUD, (Maurice)—JAMBUNEAU, (Jean)—JANET, (Jean)—JARLAN, (Simon)—JEANMONEAU, (Jean)—LAMOTHE, (Pierre Jules)—LAPEZE—LAPEYROLLERIE, (Jean)—LATOUR—LAVERGNE, (Octave, les époux)—LEVEAU, (Henri)—MALMAISON, (Fouault, Sophie, Euphrasie, femme de la) MARTIN, (Antoine et Alice, Vve, née Elisabeth Delbert)—MASSET, (Jules)—MAZEIRAC, (Philippe)—MELLIS—MILLER, (Mme)—MENISSIER, (Elphège Louyer)—MOURAIN, (Pierre Gustave, Charles Georges, Louis Alphonse et Henri)—NEUVECH—ORIARD, (Dr)—OUSSET, (Bernard)—PAILLOT, (Alfred)—PASSETTE, (Antoine)—PAUL, (feu Louis François)—PFEIFFER, (Antoine)—PORCHE, (les époux)—POSTEL, (dame Eve Feyh)—POSTEL, (Georges Alfred)—PRÉVOST, (feu Toussaint Jean Marie Médard) ROMANETTI, (Jean-Baptiste)—REID, (Christian)—RISBOURG, (Jean-Baptiste)—SARRON, (Mme Vve Félix)—THOUROT, (Georges)—TURC, (Nicolas Etienne) — VENNARD, (François).

Ce 10 Mars 1876.

Le Consul gérant,
VICOMTE PAUL D'ABZAC

10 mars—

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne, y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lelibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.

Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.

Cartes postales ordinaires, 15 centimes.

Cartes postales recommandées, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr; recommandés. 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.

Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 cent.

Cartes postales recommandées, 45 cent.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

VAPEURS

Passage pour l'Europe.

(AGENCE.)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glasgow Belfast et se relient, par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Havre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New-York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Québec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour l'aller et le retour. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nlle-Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants, pays d'Europe, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à

A. K. MILLER & Co,
No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de seconde chambres et d'entrepont voyagent à conditions de leurs arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.

17fév—1an

Excursions régulières du dimanche.

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression,

CAMELIA,
Capitaine HANOVER.

Commencera ses excursions régulières du Dimanche à dater de dimanche prochain, 2 avril.

Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac à l'arrivée du train de 7½ heures du matin; il arrivera le soir du même jour, à temps pour permettre aux passagers de prendre le train de sept heures et se rendre en ville.

Le prix du passage, aller et retour, est d'une piastre seulement.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA, Agent.
No 20 de la rue de l'Union.

29mars—1a

LA COTE DU LAC.

Pour l'hiver.

Steamer de la malle des Etats-Unis, Entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Passage $1 10 chaque voyage, y compris le trajet du chemin de fer.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer,

CAMELIA.

Transportant la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression,

capitaine Wm. Hannever,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de dix heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin; Madisonville, le LUNDI et le JEUDI matin.

Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Il y a un restaurant à bord du steamer.

C. M. SORIA,
23 avril75—1an — Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 117 Commune et
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, agent,
18sept— Au No 33 de la rue des Magasins.

Opelousas.

Paquebot régulier des Opelousas.

[Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

TENSAS,
remplaçant le Trenton,
E. QUATREVAUX, capitaine,
S. DERBES, commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Connaissements jusqu'à bayou Bœuf et bayou des Glaises.

JAMES M. DOWLING,
23sept— No 25 de la rue Decatur.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,
H. H. Brod, capitaine
T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour les atterages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.

Tout fret pour le Bayou des Glaises sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

5 sept—

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau.

Capt W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayon Bœuf et Bayou des Glaises.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No. 3, de la rue Tchoupitoulas.

18 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Bussey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

BART ABLE,
B. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune,
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

3 déc—

Attakapas et Atchafalaya.

Pour Simsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya, du Bayou Chêne, de Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, la Nlle-Ibérie, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les atterrages du Bayou Têche. Le bateau à vapeur

GEORGE SPANGLER,
Abe Smith, Capitaine, Frank Greig, commis, partira SAMEDI, 6 mai, à 5 P. M.

Pour fret ou passage s'adresser à
HITE & CARLIN, Agents,
6mai—1 No 3 de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M. et tous les MERCREDIS à midi.

Le bon bateau à vapeur

ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
29oct— No de 31 rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.

Le bateau à vapeur

HENRY TETE,
Capitaine Jos. Ancoin,
M. H. Landry, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M. Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. RIVET et P. CHARLET,
14 juillet—1an 9 rue Conti.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

AMERIQUE, Pouzols, mardi, 18 avril.
ST-LAURENT, ——, mardi, 25 avril.
FRANCE, ——, mardi, 2 mai.
PEREIRE, ——, samedi, 6 mai.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine. $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagement hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires. Billets aller et retour à prix réduits.

LOUIS DE BÉBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York
ou à L. GRAND, Agent,
23v—2in Gallier Court, Lettre H. N. O.

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous:—

	De Brême.	de la Nlle-Orls.
Hannover	2 fév.	environ 11 mars
Strassburg	1 mars	2 mai.
(Direct, pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement.)		
Frankfurt	15 mars	environ 28 avril
Hannover	12 avril	17 mai.

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

Sujets aux conditions définies ci-dessous.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres........$150 en or.
Entrepont........38

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Havre ou à Brême:

Chambres........$150 en or.
Entrepont........45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres........$25 en or.
Entrepont........15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrées par les soussignés

La compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
1 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer

KNICKERBOCKER,
Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, **Jeudi, 11 mai, à 8 h. A. M.**

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage........$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet. No 41.

ASSURANCES.

NEUVIÈME ÉTAT ANNUEL

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37........Rue Carondelet........37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur risques d'incendie	$360,072 83	
Sur risques de rivières	231,229 76	
Sur risques de mer	44,116 41—$635,419	
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1875	$ 89,742 00	
Primes remboursées	9,925 50—	99,667
Montant net des primes		$535,7
PERTES PAYÉES, SAVOIR:		
Sur risques d'incendie	$134,987 30	
Sur risques de rivières	126,482 56	
Sur risques de mer	5,220 65—$289,170	
Réassurances	14,269 62	
Réfaction (rebate)	15,492 81	
Taxes d'Etat et de Ville	22,618 48	
Dépenses brutes, bureau local et agences	62,599 61	
Profits et pertes	16,021 40—$290,582	
Balance		$145,180
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus		105,054
		$250,234
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second div		110,000
Bénéfices net		140,234
En moins—réservés pour diminution de valeur des placements		23,004
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4		$117,139

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 394,483 15
Comptes en voie de recouvrement	50,926 47
Effets à recevoir pour prets sur actions et bons	522,922 64
Effets à recevoir à courtes échéances	28,011 45
Actions de banques et autres actions	218,109 55
Actions de chemins de fer de la ville	79,549 55
Bons de la ville et autres bons	110,631 56
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs	2,000 0
Propriétés foncières	60,135 00
PASSIF:	
Capital	$1,100,000 00
Réserves pour risques non expirés	89,742
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875	177,555 23
Ca suel (surplus	118,818 65—1,486,215

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($471,769 85) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD,
THOS. F. WALKER, Sect. Vice-Président

DIRECTEURS:

Moses Greenwood	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lytt. Lyon,
Samuel E. Moore,	Wm C. Raymond,
J. I. Warren,	James S Prestidge
R. T. Buckner,	Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. K. Wheelock,
John I. Adams,	Cyrus Bussey,
Isaac Scherck,	Wm J. Behan

B. F. Eshleman.

Y[illegible]—1m

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI — DÉPARTEMENT AMÉRICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 32 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président,
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat,
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

—DIRECTEURS,—

Cyrus Bussey,	F. B. Wheelock,
W. C. Black,	Scott McGehee,
Thomas A. Adams,	Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy,	Louis A. Wiltz,
J. B. Hood,	A. J. Gomila,
Adam Thomson,	W. B. Lyman,
John Chaffe,	E. C. Palmer.

C. E. Fenner, 15 mars—1m

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy.

Office Custom-house building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms Passports procured from Washington.

Residence No 188 Esplanade Street.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville — &c.

A dater du 7 DÉCEMBRE, Le bateau à vapeur BILLY COLLINS partira, du pied de la rue Bienville, à 7. 45 du matin, pour Westwego, et transportera les voyageurs à toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour le lendemain, à 6 heures du soir.

Le même bateau se reliera avec le train de passagers du Dimanche; il partira à 8 heures du matin et sera de retour le soir du même jour à 6 heures.

Le fret est reçu au même endroit, jusqu'à 1 heures de l'après-midi, et sera livré le lendemain matin.

C. E. PAYNE.
Agent-général.

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité de ce chemin de fer, en ville, est à "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées, près les Levées.

Le prix de l'excursion au Lac, aller et retour, le même jour—est de 25 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et retour.

Départ de la ville.	Départ du Lac.
6 heures A. M.	7 heures.
7½	8½
9	10
10½	11½
12	1
2	3
3	4
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI-HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train.

4avril—

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, L NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis.

ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Express........6.45 A. M.	Express........10:30 A. M.
Express........5:00 P. M.	Express........9:30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES.
Agent-général.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov—

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,

Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via ST. LOUIS,

CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

Depart.	Arrive.
Express........6:45 A. M.	Express........10:30 A. M.
Express........5:00 P. M.	Express........9:30 P. M.

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket office, corner of Camp and Common Sts., opposite City Hotel.

NORMAN C. JONES,
Gen'l Agt.

D. B. ROBINSON, Sup't
21Nov—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme il suit:

DÉPARTS.	ARRIVÉE.
Malle........4 0 P. M.	Malle........12 0
Accommodation........5:00 P. M.	Accommodation........9:30 A. M.

Le train d'agrément du DIMANCHE à 8:30 P. M.

[illegible]

Vente de billets et renseignements au No. [illegible] de la rue du Camp, coin de Commune.

[illegible]

E. D. FROST, Directeur-général. [illegible]

New Orleans, Jackson & Great Northern Railroad.

[illegible]

On and after Monday April 24th train leave and arrive as below:

Mail	4 0 P. M.	12 0 P. M.
Accommodation	5:00 P. M.	9:30 A. M.
SUNDAY accommodation	[illegible]	[illegible] P. M.

PULLMAN PALACE CARS THROUGH TO LOUISVILLE AND LOUISVILLE

Only one change of cars to [illegible]

Tickets for sale and information given at 22 Camp street corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se rendra au CONVOI DES PASSAGERS qui partira d'Alger à 8 heures.

Le fret pour les points du Bayou Lafourche, entre Donaldsonville et Lockport, sera transporté aux taux spéciaux pour [illegible] Morgan City sera retiré pour le lendemain. Des contrats spéciaux pour [illegible] expéditions de [illegible] A. Stephens [illegible] de la rue [illegible] Anne. Le fret [illegible] d'avance. Comme avantage [illegible] des taux spéciaux [illegible] [illegible] aux conditions [illegible] dans les billets [illegible] de l'expédition [illegible]

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 5 heures P. M. [illegible] heures de l'après-midi.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret [illegible] 5 heures. [illegible] Agents.

BILAN
—DE LA—
BANQUE GERMANIA NATIONALE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
DANS L'ÉTAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874

RESSOURCES:

Prêts et escomptes	$733,475 67
Tiré en sus	4,242 3
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	300,000
Bons des Etats-Unis en caisse	100,000 00
Autres actions et Bons	26,023 58
Dû par des agents de réserve et du rachat	80,637
Dû par d'autres banques nationales	7,144 8
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat	1,551
Propriété foncière, mobilier et installations	5,500 27
Dépenses courantes et taxes payées	11,155 2
Primes payées	9,000 0
Echanges pour le Clearing-House	19,213 65
Billets d'autres banques nationales	8,875 8
Petite monnaie (y compris les nickels)	641
Espèces	27,673
Billets Legal Tender	210,110
Total	$1,621,406

PASSIF:

Capital payé	$300,000
Surplus	37,000
Autres profits non partagés	37,028
Billets de banques non rachetés	224,996
Dividendes non payés	346 8
Dépôts individuels	$[illegible],521 78
Certificats de dépôts, payables sur demande	[illegible]
Chèques certifiés	[illegible],312
Chèques de caissiers non payés	[illegible],027
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat	[illegible]
Total	$1,[illegible],[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque déclare solennellement que le bilan ci-dessus est vrai [illegible]

HERMANN ROEHL, Caissier.

Signé et sworn [illegible] 1874.

[illegible] CORN,
Notaire Public.

[illegible] F. RUDEMONE, [illegible] CAIN.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

Le Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:		
Admission	$ 735 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	205 25	
Diplômes, Badges, Amendes	16 40	
Intérêt sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	632 02	$3,772 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier	12 00	
Docteurs	571 00	
Pharmaciens	653 80	
Secrétaire, 3 trimestres	45 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 18	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	50 00	
Funérailles	35 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (Loyer frais)	92 70	2238 51
Balance en caisse 1er janvier 1876		$484 07
Il y a aussi, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c	$800 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	1141 00	
Billets au recouvrement (balance du Collecteur)	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire)	28 50	$3486 60
Actif net 1er janvier 1876		$4[illegible]0 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de 241 membres. Admis depuis cette époque 31 — 272 m.

Sur lesquels il faut déduire:

Décédés	6
Rayés aux Assemblées générales	20
Absents démissionnaires	—
Effectif actuel	—
Classés comme suit:	
Membres Actifs	162
" Honoraires	82
" Bienfaiteurs	12
Total égal	30

11janv—